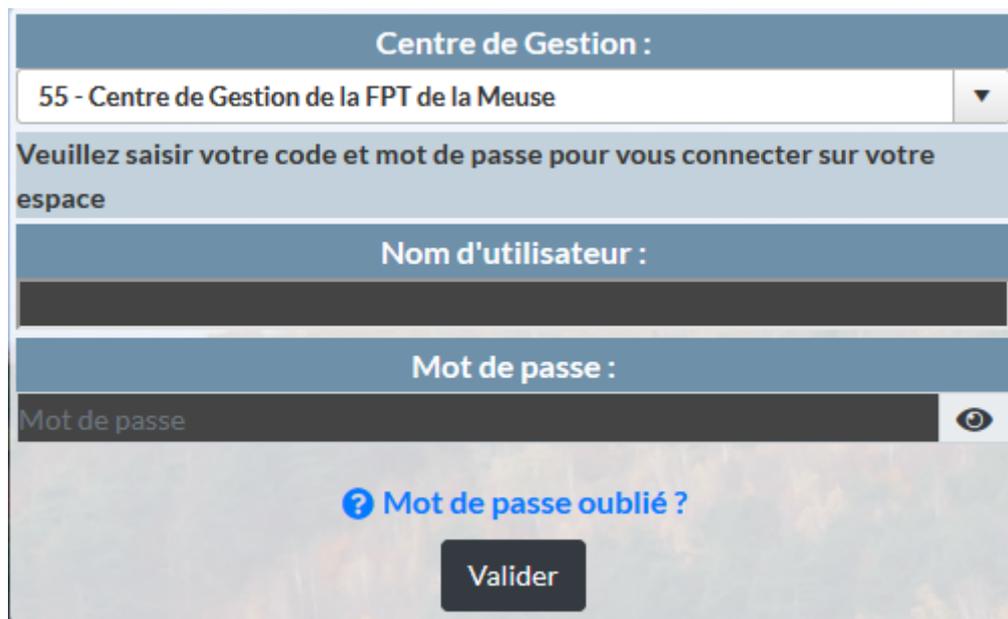


Procédure pour saisir une demande à soumettre à l'avis du Comité technique : fixation des ratios

Se connecter au logiciel de ressources humaines AGIRHE en saisissant vos identifiants



Centre de Gestion :
55 - Centre de Gestion de la FPT de la Meuse

Veillez saisir votre code et mot de passe pour vous connecter sur votre espace

Nom d'utilisateur :

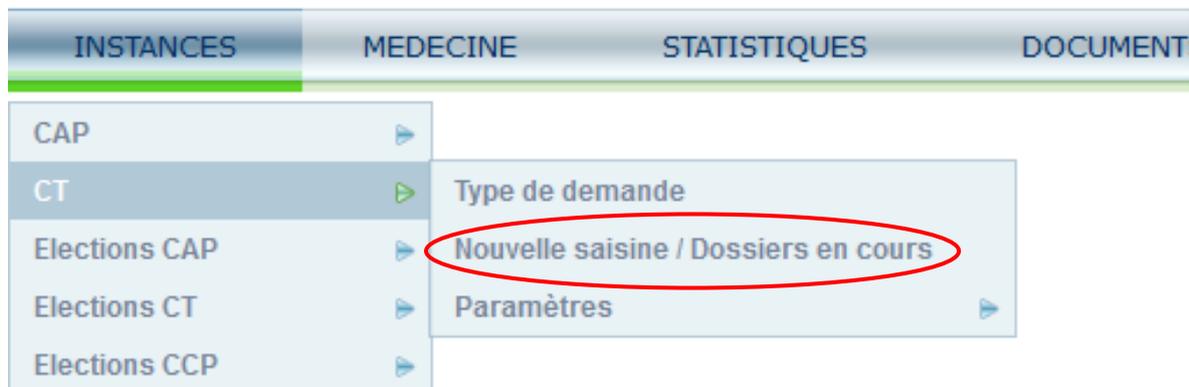
Mot de passe :

Mot de passe

[? Mot de passe oublié ?](#)

Valider

Ouvrir l'onglet « INSTANCES » et sélectionner « CT », « Nouvelle saisine / Dossiers en cours



INSTANCES MEDECINE STATISTIQUES DOCUMENT

CAP ▶

CT ▶ Type de demande

Elections CAP ▶ **Nouvelle saisine / Dossiers en cours**

Elections CT ▶ Paramètres ▶

Elections CCP ▶

La date de séance est généralement préremplie. Il convient de sélectionner le type de demande avant de cliquer sur « nouvelle demande ».



Liste des demandes au comité technique

Date de séance : 17/02/2020

Date de début des saisies : 01/01/2020

Date de clôture des saisies : 31/01/2020

L'AVIS DU COMITE TECHNIQUE DOIT ETRE PREALABLE A TOUTE D

Nouvelle demande de type : Ratios d'avancement de grade

Nouvelle demande

1. Ratios d'avancement de grade
2. Nouvelle demande

L'exemple suivant concerne la « fixation des Ratios d'avancement de grade » pour la filière administrative

IDENTITE

Mail du référent de la collectivité : retraite@cdg55.fr

Date de la séance : 17/02/2020

Validité des ratios d'avancement de grade :

Ajouter un ratio

Pour l'année : 2020

A compter du :

Filière : administrative

Cadre d'emploi : adjoints administratifs territoriaux

Grade d'origine : Tous les grades

Grade d'avancement : Tous les grades

Taux de promotion : 100

Arrondi du résultat du calcul du nombre d'agents promouvables : pas d'arrondi

Dérogation au ratio : Pas de dérogation Dérogation si aucun avancement pendant un nombre d'années

Annuler Valider

Les grades du cadre d'emplois des agents de police municipale ne sont pas concernés par les ratios d'avancement

Il convient de remplir tous les champs vides et de valider la saisie en cliquant sur « valider ».

IDENTITE

Mail du référent de la collectivité : retraite@cdg55.fr

Date de la séance : 17/02/2020

Validité des ratios d'avancement de grade :

Ajouter un ratio

Les grades du cadre d'emplois des agents de police municipale ne sont pas concernés par les ratios d'avancement

Année	Grade	Taux	Dérogation	Arrondi	
2020	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	Non	pas d'arrondi	Modifier Supp.
2020	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	100	Non	pas d'arrondi	Modifier Supp.

Enregistrements: 1 jusqu'à 2 de 2 - Pages: <<< 1 >>>

Vous avez la possibilité de supprimer les grades qui ne sont pas concernés en cliquant sur « Supp » ou d'ajouter un grade ou une filière en cliquant sur « ajouter un ratio ».

Année	Grade	Taux	Dérogation	Arrondi	
2020	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	100	Non	pas d'arrondi	Modifier Supp.

Enregistrements: 1 jusqu'à 1 de 1 - Pages: <<< 1 >>>

Pièces à fournir :

Ces pièces pourront être transmises en format PDF après la validation de la demande. **Pièces obligatoires en gras.**

Organigramme Saisine datée et signée par l'Autorité Territoriale

Projet de délibération

Enregistrement réussi

Transmission dématérialisée des pièces justificatives :

Choisissez la pièce justificative

Organigramme

Parcourir... fichier sélectionné.

Merci de joindre uniquement des fichiers PDF, la taille de votre document ne doit pas dépasser 10Mo

Ajouter la pièce

Nom des pièces	Validée
Aucun enregistrement n'est disponible.	

Retour Valider Valider et imprimer

Votre saisie a bien été prise en compte lorsque « enregistrement réussi » apparaît.

1. Pour imprimer votre saisine, il convient de cliquer sur « valider et imprimer ».
2. Pour ajouter des pièces, cliquez sur « parcourir », sélectionner ensuite le document à ajouter avant de cliquer sur « ajouter la pièce ».



Tous les documents à insérer doivent être signés et sous le format « PDF ».